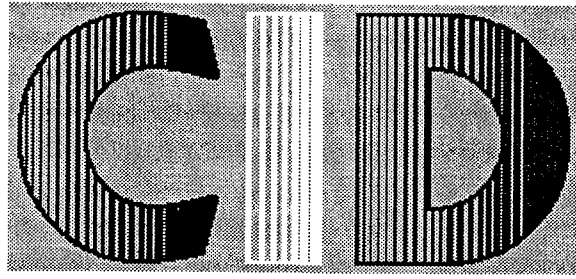


1997 - 276



**LES IMPACTS DE L'EXPERIENCE**  
**DEMOCRATIQUE DU BENIN EN**  
**AFRIQUE DE L'OUEST**

1998-276

LCL KITIHOUN  
GROUPE A4

# SOMMAIRE

## I. La situation politique du BENIN

1.1 de 1960 à 1990

1.2 de 1990 à 1996

## II. La situation économique du BENIN

2.1 sous le régime socialiste

2.2 à partir de 1990

## III. L'impact de la démocratisation du BENIN sur ses voisins

3.1 Le TOGO

3.2 Le NIGER

3.3 Le BURKINA-FASO

3.4 La CÔTE D'IVOIRE

3.5 Le MALI

3.6 Le SENEGAL

3.7 Dans les autres pays ouest-africains

Conclusion

## INTRODUCTION

Le Bénin, autrefois appelé Dahomey, est une ancienne colonie française de l'Afrique de l'ouest devenu indépendant le 1<sup>er</sup> août 1960,

Il est limité au sud par l'Océan Atlantique, au nord par le Niger et le Burkina Faso, à l'est par le Nigéria et à l'ouest par le Togo. Il couvre une superficie de 112.622 km<sup>2</sup>. Ce petit pays a marqué l'histoire de la colonisation française en Afrique de l'ouest par son rayonnement intellectuel de même qu'il s'est illustré par une instabilité politique particulière au cours de la première décennie qui a suivi les indépendances des pays de la sous-région. En effet, ayant fourni des cadres et des fonctionnaires pour l'administration des colonies de la France dans toute la Fédération d'Afrique occidentale, le Bénin a joué un grand rôle durant la période coloniale, ce qui lui a valu l'appellation de « Quartier latin » de l'Afrique. Toutefois, l'instabilité politique qui a marqué les lendemains de l'indépendance a grandement terni cette image au point que le pays fut considéré comme l'enfant malade de l'Afrique.

**Mais avec la chute du mur de Berlin et la vague de contestations qu'elle a engendrée, le Bénin a été le premier pays de l'Afrique à organiser une conférence nationale qui, s'étant proclamée souveraine, a ordonné et obtenu un changement politique majeur : l'instauration de la démocratie. De nombreux pays tenteront alors de lui emboîter le pas sans toutefois égaler le modèle béninois.**

Après l'évocation de la situation politique et économique qu'a connue le Bénin depuis l'indépendance et qui l'a obligé à organiser une conférence nationale pour s'engager dans la voie de la démocratisation, cette étude tentera de mesurer l'impact de l'expérience démocratique du Bénin dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest.

### I- La situation politique du Bénin

#### 1.1- de 1960 à 1990

Après une période d'instabilité politique durant les douze premières années de son indépendance, le Bénin a connu une période de relative stabilité de 1972 à 1989. La mauvaise gestion qui a caractérisé cette période et les grandes crises économiques et idéologiques de la fin des années 80 conduiront les autorités béninoises, bon gré mal gré, à changer un système politique et économique qui avait échoué partout dans le monde et à ouvrir la voie à l'instauration pacifique d'une démocratie pluraliste.

Du 1<sup>er</sup> août 1960 au 26 octobre 1972 le Bénin connut une période d'instabilité politique marquée par cinq coups d'état militaires dont le dernier date du 26 octobre 1972. Il fut l'oeuvre du commandant Mathieu Kérékou. Ce dernier suspendit la Constitution, instaura un régime révolutionnaire marxiste et entama de vastes réformes dans de nombreux secteurs. Cette expérience marxiste fut un échec pour le régime de Kérékou; la situation de crise économique et sociale qu'il engendra fut amplifiée par la chute du mur de Berlin en novembre 1989 ce qui obligea les autorités à changer d'option politique. Ainsi, dès le mois de décembre 1989 le Parti de la Révolution Populaire du Bénin décida d'abandonner l'option marxiste léniniste, de séparer le Parti de l'Etat et d'organiser une conférence nationale pour résoudre la crise économique et sociale qui secouait le pays

## 1.2- de 1990 1996

Du 19 au 29 février 1990, une conférence des forces vives de la nation rassemblant les représentants des différentes catégories socio-économiques du pays se réunit sous la présidence de l'archevêque de Cotonou. Elle décida la rédaction d'une nouvelle constitution, créant un régime présidentiel, la tenue d'élections pluralistes et l'adoption de mesures visant à redresser la situation économique. Cette constitution en son article 42 stipule que le président de la république est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Elle fut adoptée par référendum le 11 décembre 1990. La conférence nomma ensuite un premier ministre chargé de diriger le pays pendant la durée de la transition fixée à un an. Un Haut-Conseil de la République succéda à la conférence nationale. Composé de personnalités issues de toutes les composantes du pays, il assumait le rôle d'assemblée législative pendant toute la durée de la transition.

Par ailleurs, la nouvelle constitution a consacré l'opposition fondamentale à tout régime politique fondé sur l'arbitraire, la dictature, l'injustice, la confiscation du pouvoir et le pouvoir personnel en créant des institutions de contre-pouvoir à savoir:

- la Cour constitutionnelle, organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics.

- la Cour suprême, plus haute juridiction de l'Etat en matière administrative, judiciaire et des comptes de l'Etat.

- la Haute Cour de justice, compétente pour juger le président de la république et les membres du gouvernements pour des faits qualifiés de haute trahison.

- le Conseil économique et social, chargé de donner son avis sur les projets de loi de programmation à caractère économique.

- la Haute Autorité de l'audio-visuel et de la communication dont la mission est de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse ainsi que de tous les moyens de communication de masse dans le respect de la loi.

Cette période du début des années 90 fut propice aux libertés. Plus de cent partis politiques et autant de journaux privés ont vu le jour ce qui constitue un acquis irréversible.

La fin de la transition fut marquée par l'organisation en mars et avril 1991 d'élections présidentielles et législatives. C'est ainsi que Nicéphore Soglo fut élu à la tête de l'Etat et une nouvelle assemblée remplaça le Haut Conseil de la république. Ces élections connurent un succès retentissant au Bénin et en Afrique; le nouveau régime béninois, souvent cité en exemple, reprenait sa place sur la scène internationale. Le président béninois fut porté à deux reprises à la tête de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (C.E.D.E.A.O.) et le Bénin accueillit le cinquième sommet de la francophonie à Cotonou en décembre 1995.

La vitalité de la démocratie béninoise fut encore prouvée lors des élections présidentielles de 1996. En effet, à l'issue de celles-ci, le président sortant, candidat à sa propre succession, fut battu sans heurts par son rival, l'ancien chef de l'Etat, Mathieu Kérékou actuellement au pouvoir.

## II- La situation économique

### 2.1- sous le régime socialiste

L'arrivée au pouvoir d'un régime marxiste fut marquée par la prise de diverses mesures économiques. C'est ainsi que le 30 novembre 1974, tous les secteurs de l'économie furent nationalisés et des sociétés d'Etat furent créées. Celles-ci ne furent pas à la hauteur des espoirs qui présidèrent à leur création puisque très rapidement elles firent faillite. En effet, le choix des cadres dirigeant n'obéissait pas à des critères de qualification et de compétence mais plutôt à des considérations purement politiques. Ce qui devait entraîner la déliquescence de toute l'économie nationale et conduire l'Etat à une situation de cessation de paiement à partir de 1987 avec six mois d'arriérés de salaires impayés aux travailleurs de la fonction publique. La banque commerciale du Bénin, unique institution financière du pays, née de la nationalisation de toutes les banques existantes jusqu'en 1975, a été jusqu'à dépenser quarante fois le montant de son capital.

### 2.2- A partir de 1990

Naguère négative, la tendance de la croissance économique s'inversa très rapidement grâce, notamment à un assainissement des finances publiques et à la restructuration du système bancaire. Un redressement spectaculaire fut opéré avec le concours du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale au travers des programmes d'ajustement structurel. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a également favorisé la croissance économique. Il faut souligner que durant cette période le Bénin bénéficia d'une appréciable prime à la démocratie sous la forme de dons, prêts et subventions suite à l'annonce faite par le président Mitterrand lors du sommet France-Afrique de La Baule. En effet, au cours de ce sommet, le chef de l'Etat français avait clairement signifié à ses pairs africains que désormais le soutien économique et financier de la France était conditionné par le processus de démocratisation des régimes en place.

Cependant, le modèle béninois, comme partout dans les autres pays de la sous-région, semble connaître des difficultés. Le rétablissement des grands équilibres a bien du mal à se traduire par un développement notable de l'économie, ce qui se traduit par des licenciements massifs dans le secteur public tandis que la population ne constate guère d'amélioration dans ses conditions de vie.

Cependant malgré ses défauts, le mouvement démocratique né au Bénin en 1990 a passé les frontières béninoises pour s'étendre à certains pays de la sous-région.

## III - L'impact de la démocratisation du Bénin sur ses voisins

### 3.1 Le TOGO

Voisin immédiat à l'ouest, avec 580 km de frontières communes et des populations identiques de chaque côté de ces frontières, le Togo a été le premier pays de l'Afrique de l'ouest à subir les conséquences de l'expérience démocratique du Bénin. Peu après la Conférence nationale du Bénin qui instaura le multipartisme et libéra les opinions, des manifestations eurent lieu à Lomé, la capitale, située à

120 km de Cotonou pour réclamer et obtenir le multipartisme au Togo. Une conférence nationale, réunie du 8 juillet au 28 août 1991 à Lomé élit un évêque comme président et se proclama souveraine. Celle-ci nomma un premier ministre, vota la dissolution du Rassemblement du Peuple togolais (R.P.T.), parti unique qui dirigea la politique du pays depuis 1989 puis élit un Haut Conseil de la république, parlement de transition. Une loi fondamentale fut adoptée qui prévoyait l'instauration d'un régime semi-présidentiel après une transition d'un an dirigée par le premier ministre. Face à la réticence des caciques de l'ancien régime à appliquer les résolutions issues de la conférence nationale, des émeutes éclatèrent à Lomé en 1991 et firent plusieurs victimes. Des centaines de milliers de Togolais durent se réfugier au Ghana et au Bénin. Le premier ministre nommé par la conférence nationale fut ensuite arrêté et le pays connut une crise sociale sans précédent. Le premier ministre arrêté fut relâché et reprit ses fonctions. Malgré les manifestations, les grèves et les attentats, la nouvelle constitution rédigée par le Haut Conseil de la république fut adoptée le 27 décembre 1992 ce qui relança le processus de démocratisation mais celui-ci connut beaucoup d'accrocs. En effet, de l'adoption de la nouvelle constitution à la mise en place des institutions démocratiques, la transition togolaise a enregistré des exécutions d'opposants, des purges dans l'armée jusqu'en février 1994, date à laquelle la nouvelle assemblée issue d'élections pluralistes fut installée. Au niveau de l'exécutif, il n'y eut pas de réelle alternance puisque le même président au pouvoir depuis 1967 fut réélu devant les candidats de l'opposition. Ce qui fait douter de la transparence et de la régularité de l'élection présidentielle. Faisant allusion aux élections qui auront lieu en 1998, l'Union européenne a lancé une mise en garde au gouvernement togolais en subordonnant la reprise de sa coopération avec Lomé à des élections véritablement transparentes et équitables.

C'est sans doute la preuve que les règles du jeu démocratique n'ont pas été observées au Togo comme elles l'ont été au Bénin lors des élections de 1991 et 1996 qui ont conduit à l'alternance au pouvoir.

### 3.2 Le NIGER

Le Niger est situé au nord du Bénin et partage avec lui une frontière de 120 km. A l'instar du Togo, il n'a pas échappé à la contagion de l'expérience démocratique béninoise. Ainsi, dès le premier trimestre de 1990, des manifestations d'étudiants sévèrement réprimées à Niamey entraînèrent la colère de la population. Il faut ajouter à cela la résurgence des mouvements touaregs attaquant des sous-préfectures dans le nord du pays ; la répression militaire qui s'en suivit fit de nombreuses victimes. Face à ces événements qui troublent la paix sociale, le gouvernement autorise le multipartisme. Une conférence nationale réunie en juillet et août 1991 aboutit à la nomination d'un premier ministre et au renvoi du gouvernement. C'est le début d'une transition qui durera jusqu'en février 1993. Une nouvelle constitution fut adoptée par référendum en novembre 1992 suivie d'élections législatives et présidentielles qui amenèrent au pouvoir Mr Mahamane Ousmane, premier président démocratiquement élu.

Même pour en arriver là, la vie politique nigérienne a connu beaucoup de crises avec des mutineries au sein de l'armée, la reprise de la rébellion touareg malgré les accords entre les autorités de Niamey et les dirigeants du mouvement touareg, des manifestations anti-françaises.

Le choix d'un régime semi-présidentiel avec un premier ministre issu de la majorité parlementaire a occasionné des situations de blocage entre le président de

la république et son premier ministre et ont entraîné la dissolution de l'assemblée. La répétition de ces crises au niveau du pouvoir et l'absence d'une majorité parlementaire stable ont amené les militaires à prendre le pouvoir par un coup d'Etat en 1996. La constitution fut suspendue et l'assemblée nationale dissoute. Mais pour légitimer son pouvoir, l'homme fort de Niamey, le général Ibrahim Barré Maïnassara nomma un premier ministre, fit adopter une nouvelle constitution par référendum, organisa des élections législatives et fut élu à l'issue d'élections présidentielles boycottées par l'opposition. Ainsi, l'alternance au pouvoir ne s'est pas faite de façon pacifique à la fin du mandat du premier président démocratiquement élu après la conférence nationale de juillet-août 1991.

### 3.3 LE BURKINA-FASO

Situé au nord-ouest du Bénin, le Burkina-Faso n'a pas échappé au vent de démocratisation qui soufflait sur l'Afrique occidentale. Le président Blaise Compaoré a devancé les événements en autorisant le multipartisme dès février 1991 puis en organisant un référendum pour l'adoption d'une nouvelle constitution en juin de la même année. Malgré le boycott de l'opposition aux élections présidentielles à travers des manifestations pour une conférence nationale, Blaise Compaoré fut élu président en décembre 1991 avec 86,4% des voix et 72,7% d'abstentions, coupant ainsi l'herbe sous les pieds de l'opposition qui voulait un changement politique comme au Bénin et au Niger. Le Burkina-Faso est donc passé d'un système de parti unique à un système multipartiste sans une conférence nationale et une période de transition se démarquant de ce qui fut fait au Bénin en particulier.

### 3.4 La CÔTE D'IVOIRE

Indépendante en août 1960, la Côte d'Ivoire fut dirigée par le président Félix Houphouët Boigny en 1993 avec un système de parti unique. Grâce à son économie et surtout au charisme de son président, elle a connu une stabilité politique jusqu'en 1990 échappant ainsi au cycle des coups d'état qui ont marqué la vie politique de ses voisins de l'est. Mais avec la chute des cours du café et du cacao, principales sources de devises du pays, la Côte d'Ivoire fut contrainte de réduire de 15 à 40% le salaire des agents de la fonction publique et taxer de 1 à 11% ceux du secteur privé. Ces mesures d'austérité donnèrent lieu à des manifestations par les étudiants, les fonctionnaires et même chez les soldats qui réclamèrent une amélioration de leurs conditions de vie ainsi que l'ouverture du pays à la démocratie. Face à la persistance de ces mouvements sociaux et pour ne pas naviguer à contre-courant, le président dut autoriser en juillet 1990 la création de nouveaux partis politiques engageant de ce fait son pays dans le multipartisme. Ainsi pour la première fois de son histoire, la Côte d'Ivoire enregistra deux candidats aux élections présidentielles d'octobre 1990 à l'issue desquelles le président Houphouët fut réélu devant le candidat de l'opposition, Laurent Gbagbo, s'inscrivant ainsi dans le mouvement démocratique en cours en Afrique de l'ouest sans toutefois passer par une conférence nationale et une transition.

### 3.5 Le MALI

Au Mali, la situation fut un peu différente puisque la conférence nationale s'est tenue après le renversement du régime au pouvoir depuis l'indépendance à la

suite d'émeutes qui ont fait plus de 200 morts. En effet, l'ancien président MOUSSA TRAORE au pouvoir depuis quatorze ans, a été renversé en mars 1991 après dix mois de troubles sociaux et de manifestations sanglantes en faveur de l'instauration du multipartisme. Les militaires, qui avaient réprimé énergiquement ces manifestations l'ont finalement déposé et arrêté avec sa famille et ses proches. Son successeur, le lieutenant-colonel AMADOU Toumani Touré a pris la tête d'un comité transitoire du salut du peuple qui a immédiatement autorisé la création de partis politiques et la renaissance des partis politiques interdits. Après avoir déjoué, à la mi-juillet 1991 une tentative de coup d'Etat dirigé par son ministre de l'intérieur, le nouveau chef de l'Etat a accepté la tenue d'une conférence nationale. Ouverte le 29 Juillet, elle a adopté un projet de constitution instaurant le multipartisme, un code électoral et une charte des partis politiques. La nouvelle constitution, soumise à référendum, a prévu l'élection du président de la République et des membres de l'Assemblée Nationale au suffrage universel et la désignation d'un Premier Ministre responsable devant l'Assemblée. Elle proclame également la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le Lieutenant-Colonel TOURE a chargé la nouvelle équipe gouvernementale d'appliquer rapidement les décisions de la conférence nationale, le délai imparti à la transition devant prendre fin le 20 Janvier 1992.

A la fin de cette transition, M. A. Oumar Konaré fut démocratiquement élu président de la République. Il a été réélu lors des élections de mai 1997.

### 3.6 Le SENEGAL

Le Sénégal s'est engagé dans le processus démocratique sans réunir de conférence nationale. Il a entamé en avril 1991, une expérience de cohabitation inédite en Afrique en associant dans un même gouvernement la majorité et l'opposition. Avec l'accord du président ABDOU Diouf, le nouveau gouvernement que dirige M. HABIB Thiam a intégré cinq personnalités de l'opposition dont Me Abdoulaye WADE, le bouillant patron du parti démocratique sénégalais (PDS), qui devint le seul ministre d'Etat de la nouvelle équipe ministérielle. Sans état d'âme, le PDS fit savoir que la solidarité gouvernementale serait un principe intangible et que ses représentants assumeraient les mesures gouvernementales même impopulaires. Pour le PDS, il en était donc fini des grandes manifestations et des marches contre le régime et contre la personne même du président DIOUF dont il contestait, il n'y avait pas si longtemps, la légitimité. Les partis politiques étaient certes autorisés au Sénégal; cependant le vent démocratique qui a soufflé sur l'Afrique de l'Ouest au début des années 90 a amené le parti démocratique sénégalais (PDS) qui dirige le pays depuis l'indépendance, à modifier sa perception de la gestion politique du Sénégal.

### 3.7 Dans les autres pays ouest-africains

La transition démocratique s'est également faite au Cap-Vert où M. Antonio MONTEIRO, un juriste de formation, leader de l'opposition fut élu chef de l'Etat aux dépens de M. Aristides PEREIRA qui, à la tête du parti unique, le parti africain de l'indépendance du CAP-VERT (PAICV), gouvernait le pays depuis 1975.

Au GHANA, pays anglophone non loin du BENIN, la transition démocratique a été opérée un peu à la manière du SENEGAL. C'est ainsi qu'après avoir fait préparer un projet de constitution que l'opposition avait qualifiée de constitution mort-née, trop coûteuse et portant en germe le prochain coup d'état, le

chef de l'Etat, le capitaine d'aviation Jerry RAWLINGS, avait promis des élections présidentielles et législatives pour fin 1991 début 1992. Les partis politiques étaient restés interdits jusqu'à ce que l'assemblée consultative chargée de rédiger la nouvelle constitution terminât ses travaux. La nouvelle constitution soumise à référendum fut adoptée et le président Jerry RAWLINGS fut démocratiquement élu à l'issue des élections présidentielles qui ont suivi en 1996.

Par contre, dans le géant voisin à l'est du BENIN, le NIGERIA, il n'est pas question de retour dans l'immédiat à un gouvernement civil. Pour le président en 1992, le Général Ibrahim BABAGINDA, son administration devrait rendre le pouvoir à un gouvernement civil en octobre 1992 sans hypothèques sur les ressources des autorités futures. Le régime militaire avait dit, dans un message à la nation, qu'il n'avait pas eu recours à l'emprunt plus qu'il n'était nécessaire pour faire face au service de la dette, héritée des précédents régimes, et qu'il laisserait un meilleur bilan de la dette aux futurs régimes. Mais prétextant des irrégularités, le processus électoral fut suspendu et Moshud ABIOLA arrivé en tête des élections présidentielles fut arrêté et mis en prison.

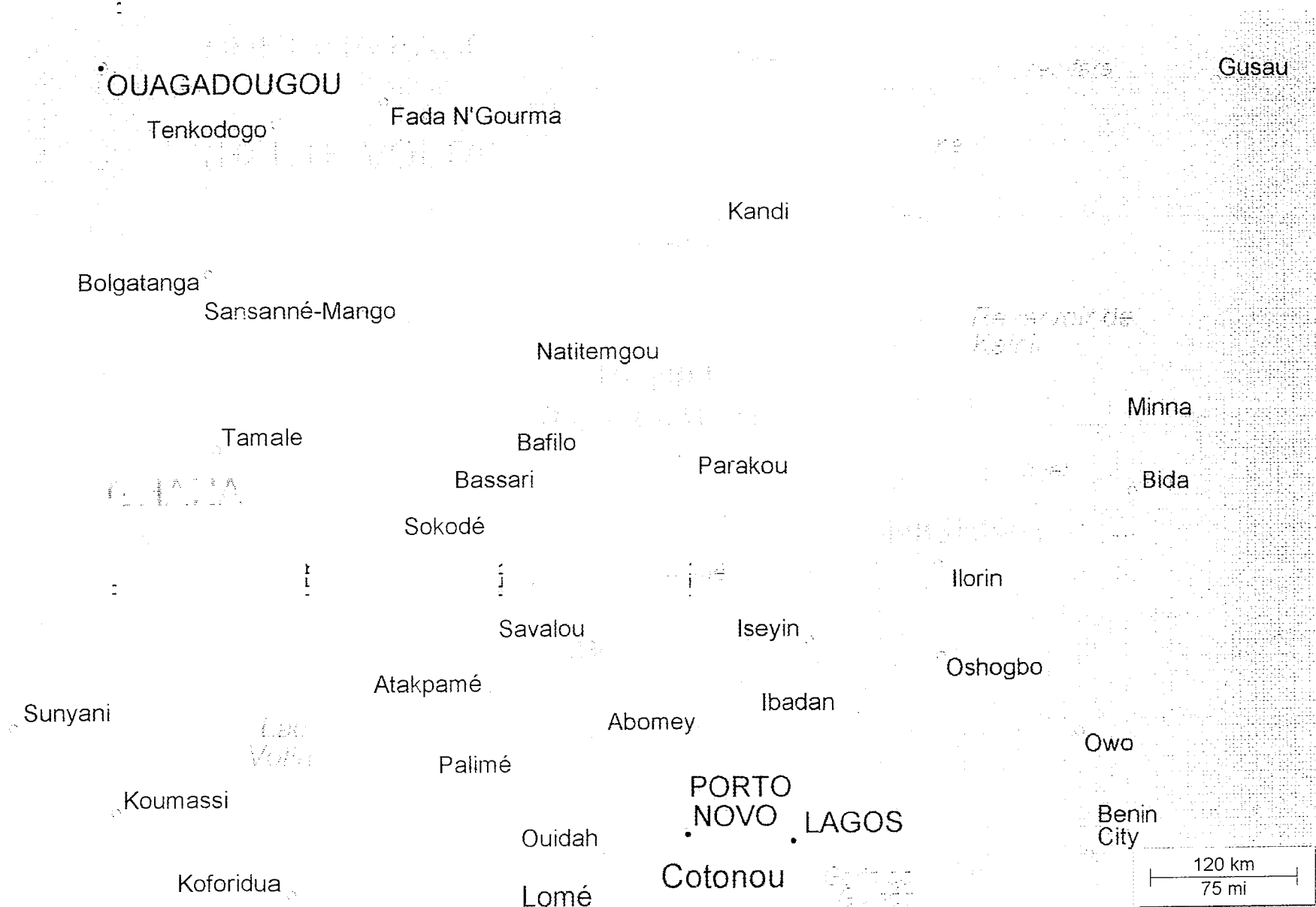
Comme on le voit, dans la plupart des pays, la tenue d'une conférence réunissant toutes les forces vives de la nation semble désormais la manière la plus pacifique d'accéder à la démocratie à l'instar du BENIN. Mais comme ces conférences n'ont généralement pas épargné la personne du président de la République, certains chefs d'Etat s'y sont opposés catégoriquement ou se sont efforcés d'en réduire la portée. Dans ce domaine, la conférence du BENIN reste un modèle du genre. Elle a permis de tourner sans douleur la page du marxisme-léninisme et d'opérer une alternance à la tête de l'Etat après une transition qui n'a duré que douze mois. D'autre part, le régime semi-présidentiel choisi par certains pays a conduit à des blocages au niveau de l'état à cause des rivalités d'intérêts entre le président de la République et le Premier Ministre issu de la majorité qui n'est pas dans la plupart des cas celle du chef de l'Etat. Il faut noter aussi qu'à l'inverse du BENIN, les pays ayant organisé des conférences nationales n'ont pas mis en place des institutions de contre pouvoir pour contrôler les actions du chef de l'Etat comme l'exige le jeu démocratique; ou quand ces institutions existent elles sont contrôlées par la mouvance présidentielle, ce qui conduit à la contestation de l'opposition et à l'instabilité voire à des coups d'état.

## CONCLUSION

Le BENIN est l'instigateur de la première conférence nationale destinée à sortir de l'impasse politico-économique par la restauration de la démocratie. La transition démocratique béninoise est donnée comme modèle. Pionnier du retour pacifique à la démocratie en Afrique francophone, le BENIN a fait des émules sur le continent. Combien de conférences nationales inspirées de celle tenue à Cotonou en février 1990, de premiers ministres et de transitions calqués sur le modèle mis en oeuvre dans l'ancien Dahomey ! Aucune de ces copies n'a pourtant approché la qualité de l'original, même s'il est loin d'être parfait. Alors que dans bien des Etats francophones les perdants n'ont jamais accepté le verdict des urnes, l'opposition béninoise, de l'avis de tous, a fait preuve d'un remarquable sens des responsabilités, tout comme la population d'ailleurs. Plutôt que de s'accrocher par tous les moyens au pouvoir, comme ses homologues Mobutu ou Gnassingbé Eyadéma, le général Mathieu KEREKOU a, lui, préféré jouer honnêtement le jeu de

la transition, même au prix d'une défaite aux élections. Une défaite acceptée avec dignité et sagesse. Désavoué par le peuple, le dictateur béninois s'est en effet retiré sans éclat pour se réfugier dans un silence qui tranche avec l'activisme de coulisses et les coups bas observés dans d'autres pays.

Aujourd'hui tout le monde est obligé de convenir que le fameux modèle béninois est de retour sur la scène africaine. Par ce rôle de précurseur de l'instauration du système démocratique en Afrique, le BENIN a renoué avec la place qu'il avait occupée au temps de la colonisation dans le domaine de l'administration des colonies de la France en Afrique de l'Ouest.



OUAGADOUGOU

Gusau

Tenkodogo

Fada N'Gourma

Kandi

Bolgatanga

Sansanné-Mango

Natitemgou

Reservoir de Kain

Minna

Tamale

Bafilo

Parakou

Bida

Bassari

Sokodé

Ilorin

Savalou

Iseyin

Oshogbo

Atakpamé

Ibadan

Abomey

Owo

Sunyani

Palimé

PORTO NOVO LAGOS

Benin City

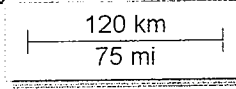
Koumassi

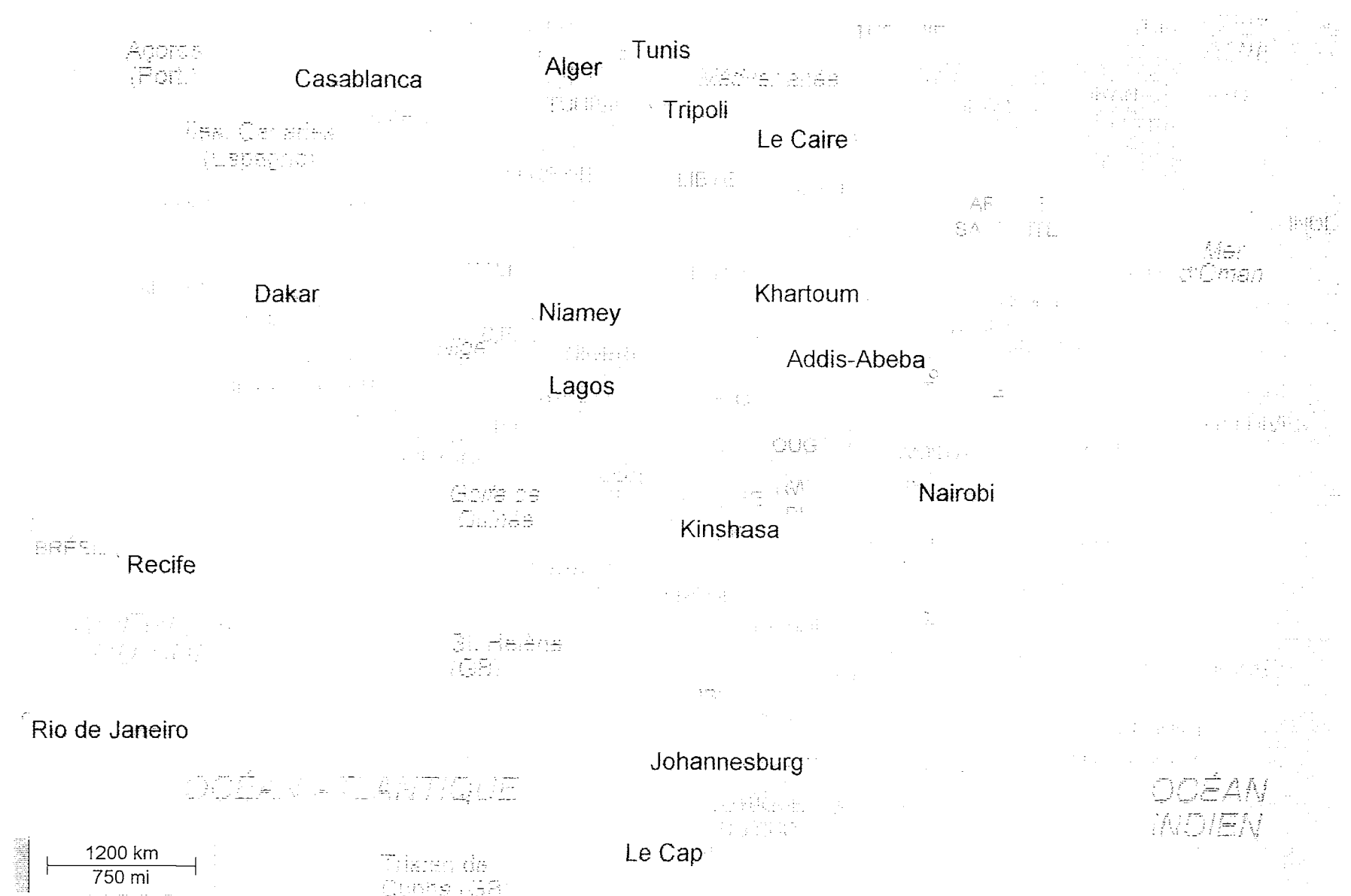
Ouidah

Cotonou

Koforidua

Lomé





1200 km  
750 mi

Tilman de  
Cunha (38)